



Règlement pour soirée privée

Par **Beam29**, le **06/01/2012** à **23:16**

Bonjour,

Je souhaite réaliser une soirée pour mes 18 ans en février, je vais donc louer une salle (je l'ai déjà fait pour des soirée précédemment). Il y aura des personnes chargés de la sécurité qui font ça bénévolement. Nous serons 80 exactement, j'ai donc, par la suite, crée un évènement sur un réseau social (Faceb**k) ou je précise les détails de la soirée, je précise que, ne servant aucun alcool pendant la soirée, je ne suis pas responsable des personnes en état d'ébriété, et que toutes personnes sortant de la salle ne sera plus sous ma responsabilité non plus. Je souhaiterais imprimer un règlement où ces informations seront inscrites afin que chaque personnes la signe ainsi que leurs parents (pour les personnes mineures) et pour entrer dans la soirée ils devront me remettre ce règlement.

La question est: Est ce que ce règlement aura une valeur en cas d'accident (coupures, ou personnes ayant abusées de l'alcool...) ?